CHASSE FIGHT CLUB

Bienvenue à l'association CHASSE FIGHT CLUB,

L'association propose une pratique sportive de loisir et de compétition à travers le Kick Boxing, le K1, le Full Contact, le MMA (dès 15 ans) et/ou l'Aérokick accessible à tous niveaux et à tous âges : babys 3/5 ans, enfants 6/8 ans et 9/11 ans et ados/adultes & féminin à partir de 12 ans.

Les cours :

Les cours pour la saison 2025 / 2026 débuteront ***le lundi 01 Septembre 2025 (08/09/2025 pour les enfants)*** et finiront ***le vendredi 10 Juillet 2026***. Les cours Enfant et Baby se termineront ***le vendredi 19 Juin 2026***.

Les cours ne seront pas assurés pendant les vacances scolaires et jours fériés sauf exceptions.

Planning :

Les cours auront lieu à la salle Jean Marion, 95 allée des lauriers à Chasse sur Rhône

- Kick Boxing Babys : Mercredi de 11h00 à 12h00
- Kick Boxing Enfants 2 (6/8 ans) : Lundi et Vendredi de 17h00 à 18h00
- Kick Boxing Enfants 1 (9/11 ans) : Lundi et Vendredi de 18h00 à 19h00
- Kick Boxing Compétiteurs Enfants : Mercredi de 10h00 à 11h00
- Kick Boxing Ados/Adultes : Lundi, Mercredi et Vendredi de 20h30 à 22h00
- Kick Boxing Lady : Mardi de 20h30 à 22h00
- Aérokick : Lundi et Vendredi de 19h15 à 20h15
- MMA : Samedi de 9h30 à 11h00, Mardi de 19h00 à 20h30 et Jeudi de 20h30 à 22h00

Tarifs :

L'association est affiliée à la FFKMDA (Fédération Française de Kick boxing, Muay thaï et Disciplines Associées), à la FFKDA (Fédération Française de Karaté) et à la FMMAF (Fédération Française de MMA)

- Cotisation annuelle : Kick Boxing Baby 105€ - Enfant 165€ - Ado/adulte Mixte 265€
  - Lady 145€ - Lady + 205€
  - Aérokick 185€
  - MMA 265€
  - Formule Super Lady (Aérokick + Lady) 240€
  - Formule Platinium (MMA+Kick) 365€
- Compétiteurs : +80€ (sous réserve d'avoir le grade requis)
- Licence Fédérale FFKMDA ou FMMAF : 35€ pour les majeurs & 25€ pour les mineurs
- Licence Fédérale FFKDA : 40€
- Passeport Fédéral FFKMDA ou FFKDA (optionnel) : 15€

Equipement (en vente au club):

Au Kick Boxing et au MMA, l'équipement nécessaire est le suivant :

- *Des gants de boxe*
  (MMA : + Gants ouverts)
- *Des protèges pieds/tibias*
- *Un protège dents*
- *Un short de Kick Boxing + Tshirt CFC*
  (MMA : Short MMA + Rashgard CFC)
- *Une coquille*
- *Un protège poitrine pour les femmes*
- *Des bandes ou mitaines*
- *Casque*
- *Un Pantalon Full Contact*

Toute l'équipe de CHASSE FIGHT CLUB reste à votre disposition tout au long de l'année.

CHASSE FIGHT CLUB
231 rue Galilée 38670 Chasse sur Rhône
06.21.19.11.55
chassefightclub@gmail.com
https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub

CHASSE FIGHT CLUB

Inscription saison 2025 / 2026

PHOTO

Nom : **Prénom** :

Date de naissance : **Lieu de naissance** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Téléphone domicile : **Téléphone portable** :

E-Mail : **Grade** : -

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : **Prénom :** **Lien :**

Numéro de téléphone :

J'accepte mon inscription à l'association CHASSE FIGHT CLUB et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Signature précédée de « Lu et Approuvé » :
Lu et approuvé

Documents à fournir et règlement avec le dossier d'inscription

☐ Cotisation annuelle : - € (1 t-shirt du club est fourni aux nouveaux) Discipline(s) :

☐ Licence Fédérale : FFKMDA 0 € FMMAF 0 € FFKDA 0 € -

☐ Passeport Fédéral (optionnel et valable 4 ans) : 0 € ☐ Compétiteur 0 €

☐ Autorisation Parentale

☐ Certificat médical autorisant la pratique du Kick Boxing et/ou Aérokick et/ou Karaté et/ou MMA (en compétition pour compétiteurs)

☐ 2 photos d'identité ☐ Carte identité (+Tuteur légal pour mineur)

☐ Autorisation parentale pour les mineurs signée et remplie par le tuteur légal (Pièce d'identité obligatoire)

Cadre réservé à l'association

Date de l'inscription : Inscription N° :

Certificat médical reçu le :

Montant de la cotisation : 0 euros Réglée le :

☐ Espèces ☐ CB

☐ Chèques(s) – Nombre de chèque(s) : (3 maximum)

1 - à encaisser le :

2 - à encaisser le :

3 - à encaisser le :

☐ Autres : ☐ Pass'sport ☐ ANCV ☐ 1 enfant, 1 activité ☐ Tattoo ☐ Pass Région ☐ Comité Entreprise

CHASSE FIGHT CLUB
- REGLEMENT INTERIEUR -

Le règlement intérieur est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts de l'association, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Article 1 : Cotisation

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation sauf s'ils décident de s'en acquitter de leur propre volonté.
Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une adhésion annuelle à l'association d'un montant comprenant l'assurance et l'accès au sport.

Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le bureau dans le respect de la procédure suivante :

- Conformément à l'article 10 des statuts de l'association CHASSE FIGHT CLUB, le montant de la cotisation annuelle est voté chaque année par le bureau.

- Le versement de l'adhésion et de la (des) cotisation(s) annuelle(s) doit être établi par chèque à l'ordre de CHASSE FIGHT CLUB, en espèce, en CB ou par chèque vacances ANCV, chèques sport ANCV, Pack loisirs, carte M'ra, Pass Région, Pass'sport, Carte Tattoo, carte « 1 enfant, 1 activité » lors de l'inscription.

- Toute adhésion et cotisation versées à l'association sont définitivement acquises. Il ne saurait être exigé un remboursement d'adhésion ou de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

Article 2 : Admission de membres nouveaux

L'association **CHASSE FIGHT CLUB** a pour vocation d'accueillir de nouveaux membres. Ceux-ci devront respecter la procédure d'admission suivante :
Remplir une fiche d'inscription soumise à acceptation des membres du bureau. La tenue du club est obligatoire à l'entraînement et en compétition.

Article 3 : Exclusion

Conformément à la procédure définie ci-après, le non respect du règlement intérieur, le refus du paiement de l'adhésion et/ou de la cotisation annuelle, ou tout acte de malveillance volontaire (dégradation volontaire de matériel ou des locaux, volonté manifeste de perturber le bon déroulement des séances d'entrainement, ...) peuvent déclencher une procédure d'exclusion.
Celle-ci doit être prononcée par le bureau (vote) après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée.
Si l'exclusion est prononcée, le membre concerné est immédiatement exclu de l'association.
Le responsable de dégradations volontaires de matériels ou des locaux assumera seul les conséquences de ces actes. (frais de remise en état des biens détérioré et (éventuellement poursuites pénales à son encontre ou à l'encontre de l'association par les propriétaires.

Article 4 : Démission - Décès - Disparition

Le membre démissionnaire devra adresser sa décision au bureau par le moyen qui lui convient. (lettre simple/recommandée ou annonce aux entraîneurs).
Aucune restitution d'adhésion ou de cotisation n'est due au membre démissionnaire.
En cas de décès, la qualité de membre s'éteint avec la personne.

Le président

Signature de l'adhérent
Datée et précédée de la mention « lu et approuvé » :

Lu et approuvé

CHASSE FIGHT CLUB

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Père, Mère, Tuteur *(rayer les mentions inutiles)*

Demeurant,

Adresse :

Code postal : Ville :

Autorise mon enfant ou mes enfants :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Inscrit au club CHASSE FIGHT CLUB, à suivre les cours de Kick Boxing/MMA en respectant le règlement intérieur en vigueur.

En cas d'urgence et de sécurité j'autorise le professeur, à prendre les dispositions nécessaires.

Mon enfant est sous la responsabilité du professeur, uniquement aux horaires des cours auxquels il est inscrit. Je dois attendre le début du cours pour sortir de la salle, et récupérer mon enfant à l'heure de la fin du cours.

Signature Parentale précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ».

Fait à : Chasse sur Rhône

Le :

Signature précédée de « Lu et Approuvé »

Lu et approuvé

CHASSE FIGHT CLUB
231 rue Galilée 38670 Chasse sur Rhône
06.21.19.11.55
chassefightclub@gmail.com
https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub

CHASSE FIGHT CLUB

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE DE MINEURS

CHASSE FIGHT CLUB possède un site Internet : ***https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub***
Il comprend et peut comprendre des photos d'individus et d'enfants. Les lois relatives à la CNIL (Commission National et Liberté) vous autorisent à refuser les diffusions d'une photo de votre enfant mineur.

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Père, Mère, Tuteur *(rayer les mentions inutiles)*

Demeurant,

Adresse :

Code postal : Ville :

Autorise CHASSE FIGHT CLUB, la L.R.A.K.M.D.A, la F.F.K.M.D.A, la F.F.K. et la F.M.M.A.F dans le cadre des activités sportives et extra sportives, à filmer, à photographier, à reproduire, diffuser et publier l'image dans les journaux du cercle, site Internet et toutes publications destinées à faire connaître le club de mon enfant ou mes enfants :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Inscrit au club CHASSE FIGHT CLUB.

Les données mises en ligne seront protégées et sécurisées.
J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

Signature Parentale précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ».

Fait à : Chasse sur Rhône

Le :

Signature précédée de « Lu et Approuvé »
Lu et approuvé

CHASSE FIGHT CLUB
231 rue Galilée 38670 Chasse sur Rhône
06.21.19.11.55
chassefightclub@gmail.com
https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub

CHASSE FIGHT CLUB

AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE

CHASSE FIGHT CLUB possède un site Internet : ***https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub***
Il comprend et peut comprendre des photos d'individus et d'enfants. Les lois relatives à la CNIL (Commission National et Liberté) vous autorisent à refuser les diffusions d'une photo de votre image.

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Demeurant,

Adresse :

Code postal : Ville :

Autorise le CHASSE FIGHT CLUB, la L.R.A.K.M.D.A, la F.F.K.M.D.A, la F.F.K. et la F.M.M.A.F. dans le cadre des activités sportives et extra sportives, à filmer, à photographier, à reproduire, diffuser et publier mon image dans les journaux du cercle, site Internet et toutes publications destinées à faire connaître le club.

Les données mises en ligne seront protégées et sécurisées.
J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ».

Fait à : Chasse sur Rhône

Le :

Signature précédée de « Lu et Approuvé »
Lu et approuvé

CHASSE FIGHT CLUB
231 rue Galilée 38670 Chasse sur Rhône
06.21.19.11.55
chassefightclub@gmail.com
https://chassefightclub.wixsite.com/chassefightclub